



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 2
Membres votants : 14

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2023

Le seize octobre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 10 octobre 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absents : Sarah AFENDIKOW, (donne pouvoir à Hervé Alotto), Brigitte ORGANDE (donne pouvoir à Hubert Collavet), Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Lucie HARREAU

DEL2023_077 : Acte de cession à l'Euro symbolique - Parties d'équipements communs de l'opération du Hameau du Laca

L'objet de cette délibération est d'approuver le projet d'acte de cession d'une partie des équipements communs de l'opération du Hameau du Laca de l'Association Syndicale Libre du Hameau en faveur de la commune de Champagnier.

Représentées par les parcelles B 1876, B 1893 et B 1905, il s'agit d'opérer l'acquisition à l'Euro symbolique de la placette qui se situe devant les locaux commerciaux, des divers cheminements et des accès piétons qui desservent les bâtiments collectifs, ainsi que l'aire de jeux pour les enfants située entre les deux bâtiments collectifs.

Cette cession à l'Euro symbolique qui constitue un tènement qui dessert la première partie de l'opération est permise par l'article 11 du cahier des charges de l'opération (cf. annexe).

Pour rappel, la commune de Champagnier a fait l'acquisition le 24 juillet 2023 de grès à grès de trois lots commerciaux auprès de la société European Homes 2. Deux de ces lots (« services 2 » et « commerces 2 ») avait préalablement été identifiés par la commune pour accueillir la nouvelle localisation de la bibliothèque municipale sur une surface globale de 115,83 m² et un autre (« commerces 3 ») pour accueillir des professions libérales de santé sur 76,64 m².

Vu le permis de construire n° PC 038 068 18 20014 délivré le 9 juillet 2018 et dont l'attestation de non contestation de la conformité a été délivrée le 9 mai 2023 ;

Vu la délibération n°2023-016 validant l'avant-projet de bibliothèque municipale et ses modalités de financement ;

Vu la délibération n°2022-074 en date du 17 octobre 2022 manifestant la volonté de la Société European Homes 2 et de la commune de Champagnier de procéder à la cession de trois lots commerciaux ;

Vu la délibération n°2023-043 en date du 15 mai 2023 approuvant l'acte de vente définitif et ses annexes pour l'acquisition de trois lots commerciaux place du Laca, et autorisant Monsieur le Maire à signer l'acte de vente définitif ;

Vu l'acte définitif signé en date du 24 juillet 2023 ;

Vu le projet d'acte de cession définitif annexé à la présente délibération, établi par l'étude notariale « Chaîne & Associés Notaires » à Lyon et qui acte la cession à l'Euro symbolique des trois parcelles susvisées ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le projet d'acte de cession définitif et l'acquisition des trois parcelles susmentionnées à l'Euro symbolique ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer devant notaire l'acte de vente définitif et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Modalités de vote : 14 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire



Lucie HARREAU
Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 20 OCT, 2023
Publié le : 20 OCT, 2023